

Québec, 14 juin 2006



RéseauFS-QCA : 435 rue Du Roi, Québec, QC, G1K 2X1

418-525-6187 no.225 / Fax : 525-6081

[info@reseauforum.org](mailto:info@reseauforum.org)

[www.reseauforum.org](http://www.reseauforum.org)

À : Madame Nathalie Normandeau, Ministre des Affaires municipales et des Régions  
Aile Chauveau, 4<sup>e</sup> étage : 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec, QC, G1R 4J3  
Envoyée par télécopieur à Québec : (418) 643-1795

**Objet : Projet de loi en préparation visant à faciliter les évictions des locataires en difficultés**

Madame la Ministre,

Par la présente, le *Réseau du Forum social Québec Chaudière-Appalaches* (RéseauFS-QCA) –un réseau progressiste altermondialiste d'une quarantaine de groupes et regroupements des régions 03-12— souhaite vous faire part de son désaccord quant au dépôt prochain d'un projet de loi visant l'accélération des évictions pour incapacité de payer le loyer.

Plutôt que de présumer à l'avance les locataires d'être de « mauvais payeurs », nous vous demandons de mettre fin à l'iniquité de traitement des dossiers à la Régie du logement. Cette iniquité se fait présentement au détriment des demandes des locataires dont souvent l'état de leur logement ou leur situation représente un enjeu urgent de confort, de santé ou de sécurité. **Nous vous prions également de permettre à la Régie du logement d'entendre les raisons du retard dans le paiement du loyer, de voir à limiter le nombre d'évictions et de rechercher la conclusion d'ententes de remboursement des sommes dues.**

Par ailleurs, vous devriez accorder à la Régie du logement les ressources nécessaires pour l'exercice de son mandat au lieu d'étudier divers scénarios d'augmentations de tarifs pour financer la mise en place de cette nouvelle procédure injuste.

En 1997, le gouvernement Mike Harris introduisait une procédure accélérée et sans audience d'évictions. Cette procédure a été vivement critiquée par plusieurs, dont par l'Ombudsman de l'Ontario pour qui « le processus d'expulsion ne devrait pas devenir un exercice mécanique déshumanisé » (Rapport annuel, Ombudsman Ontario; 2003-2004). Le 3 mai dernier, le gouvernement ontarien annonçait son intention de faire marche arrière en déposant un projet de loi.

**Nous vous demandons d'agir sur les causes de l'incapacité de payer le loyer.** Pensons particulièrement à l'insuffisance du contrôle des loyers (depuis cinq ans, le coût des loyers a bondi de 15% à 26%, selon les régions), l'absence de réalisation de HLM depuis 1994, au niveau scandaleusement bas des prestations d'aide sociale dont la majorité des chèques des prestataires n'ont été qu'à demi-indexés au cours

des dernières années, au salaire minimum qui n'a pas suivi le coût de la vie et aux hausses de tarifs à Hydro-Québec

Nous vous rappelons, en conclusion, que, dans son rapport du 19 mai dernier sur le respect par le Canada et les provinces du Pacte international sur les droits sociaux, économiques et culturels, un comité de l'ONU s'est dit « particulièrement préoccupé par le nombre élevé d'évictions qui surviennent alors que seul un montant minime d'arrérage de loyer est en cause ». **Ce comité « recommandait fortement qu'avant d'expulser quelqu'un de son logement, des mesures adéquates législatives ou autres garantissent l'accès de la personne expulsée à un logement de substitution pour éviter qu'elle ne se retrouve à la rue ».**

**Les gouvernements démocratiques ont des obligations en vertu des droits humains, dont l'obligation des gouvernements canadiens et québécois de faire en sorte que tout être humain résidant ici ait un logement viable pour sa santé.**

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à cette lettre, acceptez, Madame la ministre, nos meilleures salutations.

Michaël Lessard, du Comité de Coordination du

***Réseau du Forum social Québec Chaudière-Appalaches***

RéseauFS-QCA : 435 rue Du Roi, Québec, QC, G1K 2X1

418-525-6187 no.225 / Fax : 525-6081 / info@reseauforum.org

[www.reseauforum.org](http://www.reseauforum.org)

--

C.C. : Monsieur Yvon Marcoux, Ministre de la Justice, télécopieur à Québec: (418) 646-0027  
RCLALQ et FRAPRU, télécopieur : 514-521-0948